

Rapport public

Date d'émission du rapport : 2 octobre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1387-0005

Type d'inspection :

Plainte

Incident critique

Titulaire de permis : Centennial Place Millbrook Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Centennial Place Long-Term Care Home, Millbrook

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 24 au 26 septembre 2025, ainsi que 1^{er} et 2 octobre 2025

L'inspection concernait :

- Dossier : n° 00156564 – Rapport d'incident critique – Dossier en lien avec la chute d'une personne résidente
- Dossier : n° 00152398 – Rapport d'incident critique – Dossier en lien avec des allégations de négligence à l'endroit d'une personne résidente
- Dossier : n° 00152635 – Dossier en lien avec une plainte concernant des allégations de négligence envers une personne résidente

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme fondé sur l'évaluation du résident

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

Non-respect du : paragraphe 6(2) de la LRSLD

Programme de soins

Paragraphe 6(2) – Le titulaire de permis veille à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fondés sur une évaluation du résident et de ses besoins et préférences.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce que les soins prévus dans le programme de soins d'une personne résidente soient fondés sur une évaluation de cette personne et de ses besoins et préférences.

Plus précisément, lorsqu'on a fait part de préoccupations quant à une infection possible, une infirmière auxiliaire autorisée ou un infirmier auxiliaire autorisé a omis d'évaluer la personne résidente concernée en fonction de la politique du titulaire de permis indiquant le moment où il faut effectuer une culture d'urine.

Sources : Rapport d'incident critique; dossiers cliniques de la personne résidente; politique à propos des signes et symptômes d'infection; politique de Santé publique Ontario sur l'algorithme d'évaluation d'une infection des voies urinaires; entretiens avec des membres du personnel et un membre de la famille.

